

Surveillante ou surveillant d'élèves

Qualifications requises :

Être titulaire d'un diplôme de 5e année du secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Le centre de services scolaire se réserve le droit de considérer les candidatures de personne présentant un autre profil de scolarité et d'expérience que celui décrit dans les exigences de base.

Échelle salariale :

Entre 24,17 \$ et 26,30 \$ de l'heure, selon la convention collective nationale.

Cet affichage prendra fin le 26 juillet 2024

Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité en emploi et nous encourageons les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Le personnel du Centre de services scolaire est également soumis à la Loi sur la laïcité de l'État.

Le Centre de services scolaire des Phares est présentement à la recherche de candidates ou candidats pour combler les postes suivants :

École Langevin

- Un poste de 25 heures par semaine du lundi au vendredi, de 9 h 40 à 11 h 40 et de 13 h 15 à 16 h 15. Surveillance sur l'heure du midi possible.

École Paul-Hubert

- Un poste de 25 heures par semaine, du lundi au vendredi, de 11 h 30 à 16 h 30.

Principales fonctions :

- Exercer une surveillance dans l'établissement scolaire et ses dépendances pour s'assurer du respect des règlements et voir à la sécurité des élèves;
- Accueillir et diriger les élèves lors de leur arrivée le matin, pendant le dîner (boîte à lunch) et après l'école en fin de journée;
- Accomplir, au besoin, toute autre tâche connexe.



NOUS VOUS REMERCIONS DE L'INTÉRÊT QUE VOUS PORTEZ AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PHARES. TOUTEFOIS, NOUS COMMUNIQUERONS UNIQUEMENT AVEC LES PERSONNES RETENUES.

Suivez-nous!

